

même dans notre pays. Il n'y a qu'un remède au danger des mariages mixtes, c'est une législation matrimoniale plus sévère, et il n'est pas improbable que nous l'ayions avant longtemps. Rome a demandé à tous les évêques le chiffre exact des mariages mixtes dans leurs diocèses, ce qui fait croire que la question est à l'étude.

Aujourd'hui on ne peut plus compter ni sur l'énergie des parents, ni sur la bonne foi des époux. Le jour où les parents sauront que leurs enfants ne peuvent plus s'allier aux familles protestantes, sans apostasier, ils seront plus vigilants et plus circonspects. Quelques-uns passeront outre, il est probable, mais la plupart se soumettront à la loi ecclésiastique, et par là on sauvegardera la foi catholique de bien des enfants.

L'Eglise catholique en Suisse. (1800-1890).

(Suite)

En Suisse, la situation religieuse est moins florissante, et surtout moins tranquille qu'en Hollande. Les épreuves de l'Eglise, dans les cantons suisses, peuvent se rattacher à trois causes principales : les fautes des catholiques, la haine des protestants, la force du radicalisme et des sociétés secrètes qui, surtout depuis 1847, dominant entièrement dans ce malheureux pays.

Parlons d'abord des fautes des catholiques. Pour les mêmes raisons qu'en Allemagne, au commencement du siècle actuel, le clergé de la Suisse laissait généralement à désirer sous le rapport de la doctrine et du zèle ; mais c'est surtout dans les maisons religieuses, dans les riches abbayes, non encore spoliées par la Révolution et l'hérésie, que le relâchement s'accusait d'une façon déplorable. Ainsi on vit, en 1838, les chanoines réguliers Pfiffers, canton de Saint-Gall, demander, malgré la défense du Pape, au gouvernement protestant, la sécularisation de leur antique collégiale qui comptait juste 1000 ans d'existence.

Cet exemple, choisi entre plusieurs autres, fait voir ce qu'était devenue la vie monastique. Peu de zèle, peu de doctrine, des habitudes bureaucratiques et serviles, voilà, malgré d'honorables et assez nombreuses exceptions, le jugement général qu'on peut porter sur le clergé suisse pendant les trente premières années du siècle.

Tels pasteurs, tels troupeaux. Dans les vieux cantons catholiques, les montagnards suisses avaient gardé la ferveur de leur foi ; mais dans les villes, particulièrement à Lucerne et à Soleure, la